



Route de Collex 199
1239 Collex-Bossy

CCP : 17-504466-1

Email: contact@restoscolairecollexbossy.ch

Web : www.restoscolairecollexbossy.ch

Procès-verbal Assemblée Générale ordinaire de l'Association du Restaurant scolaire de Collex-Bossy

Jeudi 29 avril 2021 à 20h

Présent(e)s :

Pour le Comité – Caroline Simonin, Mitia De Oliveira, Renat Galeev, Christine Bader, Daniele Puggioni

Pour la Mairie – Skander Chahlaoui

Pour l'équipe de cuisine – Lucas Bofill, Isabel Simonin

Autres membres présents : selon tableau des présences ci-annexé

Excusées :

Pour le GIAP – Caroline POCHET (responsable du secteur) : absente

Pour l'équipe de cuisine - Halala Abbasi

Pour l'APE – Valérie Mégroz

Ordre du jour :

1. Accueil de la Présidente
2. Nomination de scrutateur(s)
3. Approbation du PV de l'AG du 23 juin 2020
4. Rapport de la Présidente
5. Rapport du Trésorier
6. Rapport des vérificateurs aux comptes
7. Approbation des comptes 2020
8. Décharge au comité
9. Election des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2021
10. Election du nouveau Comité
11. Présentation du budget 2021
12. Modification des Statuts
13. Divers et questions

Point 1 – Accueil de la Présidente

La Présidente souhaite au nom du comité la bienvenue à tous pour cette assemblée générale.

Elle remercie particulièrement pour sa présence M. Chahlaoui (Adjoint au Maire).

Point 2 – Nomination de scrutateur(s)

Clotilde Forsyth est nommée comme scrutatrice.

Point 3 – Approbation du PV de l'AG du 23 juin 2020

Le PV de l'AG du 23 juin 2020 est disponible sur le site internet de l'ARSCB.

Il a été approuvé à l'unanimité.

Point 4 - Rapport de la Présidente

Rapport d'activité du Comité :

La Présidente remercie chaleureusement l'équipe de cuisine qui en cette année de la pandémie COVID-19 a fait un travail remarquable en faisant preuve de flexibilité et en s'adaptant avec professionnalisme aux nouvelles mesures d'hygiène. Les précieux bénévoles (Christiane Morel-Girod, Josette Mann, Jimmy Pasquali et Ferdinand Sprich) n'ont toujours pas pu revenir, dû à la situation sanitaire.

Remerciements également à l'équipe du GIAP pour la bonne collaboration, et à la Mairie pour le soutien et la confiance qu'elle témoigne à l'Association d'année en année.

i. Equipe de cuisine :

- M. Lucas Bofill, chef de cuisine depuis le 1 janvier 2020 ;
- Isabel Simonin, depuis le 1 décembre 2016 ;
- Halala Abbasi, depuis le 7 janvier 2019 ;
- Lorry Ginier, recruté début avril 2021 afin de renforcer l'équipe.

ii. Repas :

Le Label « fourchette verte junior » est maintenu. Un soin particulier est apporté à la qualité des repas cuisiné sur place, en privilégiant les produits frais, locaux et de saison.

Pour l'année scolaire 2020-2021, le prix du repas est resté inchangé, à savoir:

- Frs 8.50 pour les résidents de Collex-Bossy
- Frs 10.- pour les non-résidents

Dès la rentrée 2021-2022, les repas seront proposés à tous pour le même prix de Frs 8.50 afin de simplifier la facturation. La perte de gain sera minimale car de moins au moins d'enfants résident hors commune (2020 : seulement 494 repas sur 10'076).

Le menu de la semaine se trouve sur le site Internet. Il est également affiché au restaurant scolaire.

➤ Quelques chiffres :

- 10'076 repas enfants servis pendant l'année scolaire 2019/2020
- 928 repas adultes (animatrices) servis pendant l'année scolaire 2018/2019
- 95 repas en moyenne par jour depuis la rentrée
- 99 enfants inscrits sur l'année
- 975 repas préparés pour le Petit Chevalier

➤ Inscriptions :

Les inscriptions pour la rentrée 2021/22 (restaurant et activités scolaires) sont organisées par le GIAP et sont effectuées sur le portail en ligne www.my.giap.ch du 29 mars au 12 mai 2021.

➤ Fiduciaire :

La fiduciaire Enfin!Fidu (depuis 1 janvier 2019) a assuré la comptabilité, la facturation et la gestion des débiteurs à notre plus grande satisfaction. L'exercice comptable 2020 se clôture avec un déficit de Frs 1'172.-. Une nouvelle fois, l'Association a pu éviter de demander une subvention à la mairie, et ce grâce au remboursement mensuel de Mme Sartor.

L'organe de révision AMS Audit SA a effectué la révision des comptes pour l'exercice 2020. L'Association a pris en charge la facture.

➤ Promotions :

Les promotions 2020 étaient annulées pour cause de la COVID-19.

Les promotions 2021 seront annulées également en raison de la situation sanitaire.

Dorénavant, la commune s'occupera de l'organisation des stands lors des promotions et de la tenue du bar, ceci afin de réduire les tâches non-essentiels au bon fonctionnement du restaurant scolaire et de décharger le comité.

➤ Litige « Mme Sartor » :

- Rappel: Une convention a été signée en octobre 2016 chez un notaire. Les remboursements mensuels de Frs 1'500.- se passe bien, mais font régulièrement l'objet de relances. La fiduciaire enverra désormais les factures et s'occupera du suivi des encaissements de Mme Sartor.

Point 5 – Rapport du Trésorier

Les comptes concernent la période du 01.01.2020 au 31.12.2020.

Le Trésorier explique le mode de contrôle ainsi que le rôle de la fiduciaire et de l'organe de révision.

Le Trésorier commente les comptes et souligne notamment:

- i. L'exercice budgétaire se termine sur un déficit de Frs 1'172.-.
- ii. Plusieurs facteurs expliquent ce résultat:
 - Réduction de recettes en raison de la pandémie (moins de repas)
 - Audit obligatoire payé par l'Association

- Retard des remboursements « Sartor »
- Absence des profits des promotions

iii. Le compte présente un solde de presque Frs 50'000.

iv. La créance « Sartor » s'élève encore à Fr. 95'000 sur Fr.188'000.

Le Trésorier fait référence au rapport de l'organe de révision, AMS Audit SA.

L'organe de révision recommande d'approuver les comptes.

Point 6 – Rapport des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2020

Clothilde Forsyth et Nathalie Pataki sont les vérificatrices aux comptes.

Clothilde Forsyth lit le rapport des vérificatrices aux comptes.

Elles concluent qu'il n'y a pas d'éléments permettant de conclure que les comptes ne sont pas conformes à la loi. Les questions posées ont toutes obtenues les réponses adéquates.

Les vérificatrices aux comptes proposent l'approbation des comptes.

Point 7 – Approbation des comptes 2020

Les comptes sont approuvés à l'unanimité des personnes présentes.

Point 8 – Décharge au Comité

La décharge au Comité est donnée à l'unanimité des personnes présentes.

Point 9 - Election des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2021

Sont élues comme vérificatrices aux comptes pour l'exercice 2021 :

- Clothilde Forsyth
- Alexandra Collins

Elles sont remerciées.

Point 10 - Election du Comité

L'ancien Comité se représente à l'élection.

Le Comité est élu à l'unanimité :

- Caroline Simonin, présidente
- Mitia De Oliveira, vice-présidente
- Renat Galeev, trésorier
- Christine Bader, secrétaire
- Daniele Puggioni, membre
- Anne-Claire Bovat-Girod, membre

Point 11 – Présentation du budget 2021

Le budget d'exploitation 2021, accompagné d'un comparatif par rapport à l'année 2020, est présenté à l'AG.

Suite à une séance questions-réponses, le budget 2021 est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

Point 12 – Modification des Statuts

Après avoir reçu une première déclaration d'impôts, l'ARSCB a soumis une demande d'exonération d'impôts le 24 avril 2020. Cette demande a été accordée le 21 septembre 2020 sous réserve de modifier deux articles dans les Statuts.

La modification des Statuts est approuvée à l'unanimité des personnes présentes.

Point 13 - Divers et questions

Lors de la rentrée 2020/21, notre chef de cuisine s'est impliqué dans les travaux concernant la nouvelle cuisine communale en optimisant le projet initial. La cuisine est entrée en service début janvier 2021 et fonctionne à notre plus grande satisfaction. Elle engendre cependant plus de manutention et de nettoyage et l'absence des bénévoles pèse sur l'équipe en place actuellement. Le comité a donc pris la décision d'engager une personne supplémentaire.

Le Petit Chevalier a réintroduit les repas à midi dès août 2020. Le restaurant scolaire fournit 15 repas (portions plus petites) par jour les lundi, mardi, jeudi, vendredi au prix de Frs 7.50. L'introduction s'est très bien passée et le Petit Chevalier se réjouit de la bonne qualité des repas, cuisinés juste en face.

Le projet d'introduire l'abonnement annuel pour les repas du restaurant scolaire lors de la rentrée 2021/22, est abandonné suite au feedback mitigé de la Fédération Genevoise des Cuisines et Restaurants Scolaires (FGCRS). En effet, plusieurs associations se préparent à revenir à l'ancien système en raison des problèmes rencontrés avec la transmission d'informations par le GIAP (par ex. changement de fréquentation ou maladie d'un enfant).

La séance est levée à 21h.

Le comité invite les personnes présentes à une verrée dans le respect des mesures anti-COVID-19.

CB / CS Juin 2021

ANNEXE

TABLEAU DES MEMBRES PRESENTS

NOM	PRENOM
BADER	CHRISTINE
BOFILL	LUCAS
BOVAT	ANNE-CLAIRE
CHALAOUI	SKANDER
COLLINS	ALEXANDRA
FORSYTH	CLOTILDE
GALEEV	RENAT
DE OLIVEIRA	MITIA
PATAKI	NATHALIE
PUGGIONI	DANIELE
SIMONIN	CAROLINE